

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 mai 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents :
- Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires
- Procuration(s) :
- Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES
- Excusé(s) :
- Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG
- Absent(s) :
- Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Marc SENE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Rapporteur :
- Monsieur Yves SUBLON

**N° CP/2019/148 - 33020 - Habitat en faveur des ménages défavorisés
PDALHPD - Proposition de reconduction des partenariats
pour les Bureaux d'Accès au Logement et d'attribution de
subventions**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de continuer à soutenir les actions menées par les Bureaux d'Accès au Logement (BAL) sur le territoire d'action sud et ouest au titre des aides à la pierre de l'Etat et de sa politique volontariste, selon les modalités des plans d'actions respectifs annexés à la présente délibération ;
- d'attribuer à l'Association "Entraide emploi" une subvention d'un montant total de 33 392 € pour l'année 2019, représentant 80% du coût de mise en œuvre d'un bureau d'accès au logement sur le territoire d'action Ouest. Cette subvention est répartie comme suit :
 - 50 % sur les crédits délégués de l'Etat au titre d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale dans le cadre de la délégation de compétence des aides à la pierre de l'Etat soit 20 870 €,
 - 30 % sur les crédits du Département soit 12 522 € ;
- d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sélestat une subvention d'un montant total 26 475 € pour l'année 2019, représentant 50 % du coût de mise en œuvre d'un bureau d'accès au logement sur le territoire d'action Sud. Cette subvention est répartie comme suit :
 - 35% sur les crédits délégués de l'Etat au titre d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale dans le cadre de la délégation de compétence des aides à la pierre de l'Etat soit 18 532,5 €,
 - 15 % sur les crédits du Département soit 7 942,5 € ;
- d'approuver les termes des projets de conventions de partenariat à conclure pour l'année 2019, joints en annexe, et définissant les modalités de partenariat à conclure pour la mise en œuvre des bureaux d'accès au logement ;
- autorise son président à signer ces conventions dont les projets sont joints en annexe.

Non participation au vote : Monsieur Marcel BAUER

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190506-lmc1126236-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/05/19